

**MAIRIE DE BRIE - 16590**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Procuration : 3

**Votants : 27**

L'an deux mil vingt trois

Le : **18 décembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **12 décembre 2023**

**OBJET : D2023\_9\_4**

**Décision modificative n° 1  
au budget Groupement  
d'habitations**

**Présents** : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; JOUANNET J ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L

**Ont donné procuration** : IMARD C à THOS F ; LACOURARIE S à BRIANCON JP ; ROUHIER D à BUISSON M

**Secrétaire de séance** : VRIET Laure

Les crédits prévus au budget 2023 à l'article 6811 Dotations aux amortissements ne sont pas suffisants. Il convient de prendre une décision budgétaire modificative afin d'abonder cet article.

**Section de fonctionnement**

Dépenses

Compte 61358 Autres locations mobilières - 95 €

Compte 6811 Dotations aux amortissements + 95 €

**Section d'investissement**

Recettes

Compte 28188 Autres immobilisations corporelles + 95 €

Dépenses

Compte 21321 Immeubles de rapport + 95 €

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable à cette décision modificative au budget Groupement d'habitations.**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

**Affiché le 19 décembre 2023**

Pour copie conforme :

**En Mairie, le 19 décembre 2023**

Le Maire,

Michel BUISSON